

Le Coprebagmère



*Bulletin officiel de
l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)*

Volume 14, numéro 2, mai 2012



**De la visite au Kiosque (salon FFSQ fév. 2012)
Avec Francine, Roland, Pierrette
Mme Lucie Moisan, présidente de la FFSQ
l'historien Réjean Lemoyne, président d'honneur**

**Voyez : feuilles centrales de ce bulletin :
Invitation, convocation, formulaire
d'inscription à l'assemblée générale annuelle
À St-Joseph de Beauce, le 22 juillet.**



Mot de la présidente

Par Pierrette Vachon-L'Heureux

Bonjour à toutes et à tous en ce début de la belle saison!

C'est avec enthousiasme que nous nous préparons à nous réunir cet été à Saint-Joseph de Beauce dans le cadre des fêtes du 275^e anniversaire de cette ville installée sur un territoire où nos ancêtres ont laissé leur marque.

Le 22 juillet, nous découvrirons ensemble l'histoire des familles et des lieux qu'elles ont investis lors de leur déplacement de Beauport vers la Beauce. Les terres des Vachon sont nombreuses dans cette région en fête et elles sont toutes inspiratrices d'anecdotes et de souvenirs agréables à évoquer en famille. Nous partagerons avec les citoyens et les citoyennes de Saint-Joseph de Beauce le plaisir de célébrer la vie des habitants de cette belle région du Québec et de souligner avec fierté la prospérité assurée par leur labeur.

Notre association est forte de la participation de ses membres. J'espère que vous aurez à cœur de participer à notre rassemblement et témoigner ainsi de votre attachement à la démarche patrimoniale que nous menons. Votre famille, bien située au cœur de la grande famille des descendants de Paul Vachon qui habitent sur la terre d'Amérique depuis 1650, doit vous inspirer dans votre cheminement de tous les jours, dans vos conquêtes et dans vos défaites, dans vos joies comme dans vos peines.

À tous ceux et celles qui ont à cœur notre bien commun et qui comme vous et moi traversent une période tumultueuse de notre vie collective, je souhaite une fin de printemps riche en dialogue, en réflexion et en recherche de compromis. Que les carreaux rouges, les carreaux verts et les carreaux blancs se rejoignent pour vivre un été dans la dignité citoyenne retrouvée.

Toujours fière et laborieuse

Cordiale bienvenue

Aux nouveaux membres :

Mme Dorina Stubé, Cumberland, ON

Mme Arlene Gallant, Longueuil, QC

Mme Huguette Gingras, Sherbrooke, QC

M. Pierre Pomerleau, La Pocatière, QC

M. Pierre Pomerleau, Québec, QC

M. Luc St-Onge, Longueuil, QC

M. Jules Vachon, Fort McMurray, A.B.

Tu nouveau registraire de l'Association:

Certains d'entre vous, dont la cotisation était due au cours des premiers mois de 2012, aurez remarqué que l'adresse du registraire a changée. En effet, depuis le 1^{er} avril, M. Maurice Vachon m'a remplacé. Il est un petit cousin : son père familial était mon cousin germain. Son intérêt pour la généalogie depuis son adolescence est bien connu de la parenté. J'ai pu bénéficier de ses recherches lors de la publication de mon livre de famille « Quelques ancêtres et les descendants de Georges Vachon, mon grand-père, 1^{re} édition en 2002 ». Maurice est membre de l'Association depuis le 31 mai 2000, l'année du grand rassemblement à Beauport.



Léandre remet la clef à Maurice

Bien qu'il demeure présentement à La Malbaie, il est originaire de Saint-René de Beauce, une jolie paroisse au sud de Saint-Georges. Technicien en loisir, il est aujourd'hui retraité. Dans le passé, on disait souvent que la femme suit son mari, alors que pour lui, c'est l'inverse, son épouse Yolande fait carrière en gestion dans le réseau de la Santé et des Services sociaux. En avril dernier, ils ont fait un magnifique voyage en Chine. Espérons qu'il nous fera un compte-rendu dans un prochain bulletin.

Cet cousin Maurice, connaissant bien ton dévouement, ton honnêteté et ton intégrité, j'ai confiance que tu seras un important atout au sein de l'Association.

Léandre Vachon

Grande Alliance, Wikipédia

Jacques Martin, maire de Baie-Sainte-Catherine



Texte proposé par Francine Vachon

Bien avant que la municipalité soit fondée, des rencontres ayant marqué l'histoire du Canada ont eu lieu. Le 27 mai 1603, au nom du Roi Henri IV, François Gravé du Pont et Samuel de Champlain concluent un traité avec le chef Montagnais Anadabidjou, allié des Etchemins et les Algonquins, leur permettant de peupler leurs territoires en échange d'une protection militaire. Cette alliance est le premier traité Franco-Amérindien du Nouveau Monde, et a permis la colonisation de la Nouvelle-France et de l'Amérique du Nord. Il a eu lieu sur le territoire de la Pointe aux Alouettes à Baie Sainte-Catherine.

Le territoire de la Pointe aux Alouettes est maintenant inscrit, depuis 2008, au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, la portion de la route 138 qui traverse le village se nomme maintenant la route de la Grande-Alliance, qui est le nom que porte ce premier traité. L'ancien maire Jacques Martin a été à l'origine de cette démarche.

Sur la montagne, à l'entrée du Fjord du Saguenay, le Père Laurent Cosgrove venu de France après la guerre 1939-45, a élevé une statue de la Vierge Marie, avec le vocable de Notre Dame de l'Espace, et cela pour la paix dans le monde.



**Chapelle de
Baie-Sainte-Catherine**

Comme l'endroit est situé à l'embouchure de la rivière Saguenay et sur le bord du fleuve Saint-Laurent, Baie-Sainte-Catherine était également prisée par les pêcheurs. Pendant près d'une cinquantaine d'années, à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe siècle, des Basques y chassaient la baleine et pêchaient la morue. Ces produits étaient très rentables en Europe.



Selon M. Jacques Martin, qui travaille depuis 2004 à faire connaître le Traité de la Grande Alliance, fort de ses convictions, il affirme que la seule revitalisation possible pour la Municipalité de Baie Sainte-Catherine passe par le développement du territoire de la Pointe aux Alouettes, et de la connaissance véritable de son Patrimoine, qui est le berceau du peuple Québécois... Quand on veut savoir où on va, il faut savoir d'où on vient...

http://fr.wikipedia.org/wiki/Baie-Sainte-Catherine#cite_note-5

Route de la Grande Alliance

Origine et signification de ce nom rappelle l'Alliance franco-amérindienne de 1603, résultant de rencontres qui ont eu lieu sur la pointe aux Alouettes, située sur le territoire de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine, entre le 27 mai et le 9 juin 1603. S'insérant dans un réseau d'alliances préexistant, les Français, représentés par Samuel de Champlain, ont alors scellé une alliance avec les trois nations autochtones représentées : Montagnais, Algonquins et Etchemins (aujourd'hui appelés «Malécites»). Cette première alliance franco-amérindienne s'élargira rapidement par la suite et jouera un rôle déterminant dans l'histoire de la Nouvelle-France.



Samuel de Champlain



Algonquins

Pour les Amérindiens, l'Alliance assurait une promesse d'assistance militaire des Français dans le conflit avec les Iroquois. Elle était aussi à la base des relations commerciales avec les Français. Pour ces derniers, l'événement a été le point de départ d'une nouvelle orientation de la politique coloniale en Amérique du Nord, basée sur la création de liens d'amitié et d'alliances militaires et économiques avec les nations autochtones. Cet événement est devenu le prélude et le fondement de l'établissement d'une colonie au Canada.

Source : AGENCE PARCS CANADA. L'Alliance franco-amérindienne de 1603, [en ligne].

[<http://www.pc.gc.ca>] (consulté le 6 juillet 2007).

http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=400503

NOTE

Francine Vachon

Étant très peu nombreux, il aurait été absolument impossible à nos ancêtres Français de s'installer sur le continent sans une alliance solide avec les peuples amérindiens. Rappelons que Champlain a respecté son contrat puisqu'il a combattu les Iroquois au côté des Hurons et des autres peuples. Nous en avons subi les effets jusqu'à la crise d'Oka, les Iroquois ayant été dans l'ensemble alliés des Anglais. Par contre, les Iroquois francophones ont toujours été nos alliés.

Nous pouvons conclure de cela que les Québécois de souche, grâce à leurs ancêtres Français et au métissage, n'ont jamais volé le territoire. Malgré les chocs culturels, phénomène universel, nos relations avec les peuples amérindiens ont été somme toute très bonnes jusqu'à l'arrivée des Anglais en 1759. Ce sont ces derniers qui ont «conquis» le territoire par la force des armes. Signe d'un changement radical de mentalité, les Anglais se sont permis de donner aux Hurons un sauve-conduit leur permettant de circuler sur leur propre territoire. Nos ancêtres ne se sont jamais permis de faire cela. La Cour suprême du Canada a transformé ce sauve-conduit en traité.

Mais la mémoire étant une faculté qui oublie, les Québécois d'aujourd'hui ne se rappelle plus ces éléments importants de leur histoire et se croient responsables de la loi sur les Indiens de 1876 et de la malheureuse création des réserves. Nous n'avions pas un mot à dire.

RAPPELONS-NOUS DONC DE LA GRANDE ALLIANCE DU 27 MAI 1603

Malgré nos trous de mémoire alimentés par certains politiciens, cette Grande Alliance est le fondement de l'Amérique française et de notre peuple. Elle se préparait depuis 1600 sous la gouverne du roi Henri IV. Un historien huron, décédé il y a quelques années, disait qu'après 400 ans nous sommes nous aussi un peu des autochtones. Nous appartenons donc à ce territoire au même titre que les Amérindiens.



Note de l'éditrice :

Je me suis permis d'ajouter des reproductions de peintures ou de photos trouvées sur des sites Internet. Cela pour illustrer cette

GRANDE ALLIANCE FRANCO-AMÉRINDIENNE

Celle-ci représente un Algonquin et un Français

Lignée de la famille Pierre Pomerleau

Vincent Vachon

La Copechagnière, Poitou, France

Sapience Rabeau

Paul Vachon

mariés à Beauport, enregistré à N.-D. de Québec, le 22 octobre 1653

Marguerite Langlois

Noël Vachon dit Pomerleau

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 24 octobre 1695

Monique Girou

Noël Vachon dit Pomerleau

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 13 janvier 1719

Marie-Jeanne Bélanger

Étienne Vachon dit Pomerleau

mariés à St-Joseph de la Nouvelle Beauce, le 20 juin 1750

Geneviève Lessart

Louis Vachon dit Pomerleau

mariés à St-Joseph de la Nouvelle Beauce, le 27 janvier 1784

Suzanne Lambert dit Champagne

Guillaume Vachon dit Pomerleau

mariés à Ste-Marie, comté Beauce, QC, le 10 avril 1809

Josephte Marcoux

Nectaire Nazaire Vachon dit Pomerleau

mariés à St-Elzéar, comté Beauce, QC, le 13 avril 1858

Rose-Délina Lessard

Pierre Pomerleau

mariés à St-Ferdinand, comté Mégantic, QC, le 9 novembre 1892

Exérile Berthiaume

Philippe Pomerleau

mariés à Loretteville, comté Québec, QC, le 11 novembre 1919

Marie-Thérèse Boucher

Pierre Pomerleau

mariés à Gloucester, Massachusetts, États-Unis 8 juin 1957

Janet Brosnan

Marc, Hélène et Pierre

Lignée de la famille Daniel Pomerleau

Vincent Vachon

La Copechagnière, Poitou, France

Sapience Rabeau

Paul Vachon

mariés à Beauport, enregistré à N.-D. de Québec, le 22 octobre 1653

Marguerite Langlois

Noël Vachon dit Pomerleau

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 24 octobre 1695

Monique Girou

Noël Vachon dit Pomerleau

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 13 janvier 1719

Marie-Jeanne Bélanger

Étienne Vachon dit Pomerleau

mariés à St-Joseph de la Nouvelle, Beauce, le 20 juin 1750

Geneviève Lessart

Étienne Vachon dit Pomerleau

mariés à Ste-Marie de la Nouvelle Beauce, le 13 février 1775

Marie-Angélique Marcoux

Louis Vachon dit Pomerleau

mariés à Ste-Marie, comté Beauce, QC, le 14 août 1821

Marguerite Custeau

Abraham Vachon dit Pomerleau

mariés à St-Antoine-de-Pade Longueuil, comté Chambly, QC, le 12 août 1845

Flavie Miville

Maurice Vachon dit Pomerleau

mariés à Sts-Anges, comté Beauce, QC, le 15 février 1904

Diana Binet

Wilfrid Vachon

mariés à Bromptonville, comté Richmond, QC, le 9 octobre 1948

Cécile Bellerose

Daniel Pomerleau

mariés à Sherbrooke, comté Sherbrooke, QC, le 30 juin 1979

Louise Maillette

Lignée de la famille de Bibiane Vachon

Vincent Vachon

La Copechagnière, Poitou France

Sapience Rabeau

Paul Vachon

mariés à Beauport, enregistré à N.-D. de Québec, le 22 octobre 1653

Marguerite Langlois

Vincent Vachon

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 25 juin 1685

Louise Cadieux dit Courville

François Vachon

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 14 novembre 1718

Marguerite Giroux

Jean-Baptiste Vachon

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 1 mars 1745

Angélique Grenier

Raphaël Vachon

mariés à La Nativité de Notre-Dame de Beauport, le 22 novembre 1773

Madeleine Giroux

Jean Vachon

mariés à Sainte-Marie, Nouvelle-Beauce, le 29 septembre 1801

Marie-Louise Faucher

Jean Vachon

mariés à Sainte-Marie, Comté Beauce, le 31 mai 1841

Marie-Louise Grenier

Hubert Vachon

mariés à Saint-François Beauceville, Comté Beauce, le 21 septembre 1869

Marie Gagné

Philibert Vachon

mariés à Sainte-Justine, Comté Dorchester, le 9 septembre 1902

Adelphine Giguère

Joseph Vachon

mariés à Notre-Dame-de-la-Merci Palmarolle, Comté Abitibi le 24 juillet 1935

Lucia Bellavance

Bibiane Vachon

mariés à Notre-Dame-de-la-Merci Palmarolle, Comté Abitibi le 6 juillet 1955

Laurent Bisson

Les enfants de Bibiane Vachon et Laurent Bisson :

Lylne, Alain, Marlen, Sylvain, Bruno et Richard

Procès-verbal **De l'assemblée annuelle du 30 juillet 2011**

À tous les membres de notre association :

SVP, en toute quiétude, prendre connaissance de ce procès-verbal que l'on vous demandera de commenter lors de l'assemblée générale de cette année.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION
DES DESCENDANTS DE PAUL VACHON (FAMILLES VACHON ET POMERLEAU)
TENUE SAMEDI LE 30 JUILLET 2011 À 13h30
À LA MAISON DES SCOUTS, 51A, RUE DÉZIEL, LÉVIS, QUÉBEC G6V 8S3

Étaient présents les administrateurs et administratrices suivants : Éric Pomerleau, Apolline Richard, Francine Vachon, Jocelyne Vachon, Pierrette Vachon-L'Heureux, et Léandre Vachon. Deux membres du CA étaient absents (absence motivée) Cécile Pomerleau. Au total, nous étions environ 24 membres à l'assemblée.

L'objectif de la réunion était de présenter le bilan des activités de 2010-2011 et de tenir une élection afin de combler les postes ouverts au sein du conseil d'administration.

Point 1. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 2011

Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente, a procédé à l'ouverture de l'assemblée vers 13 h 47.

Point 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierrette Vachon-L'Heureux, la présidente, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Résolution : Il est proposé par Julienne Vachon membre numéro 65 et appuyée par Gaétan Vachon membre numéro 165 et résolu à l'unanimité que l'on accepte l'ordre du jour tel que présenté. Il est proposé par Léandre Vachon appuyée par Francine Vachon qu'Apolline Richard prenne la place de la secrétaire Jocelyne Vachon, celle-ci étant absente lors de l'ouverture l'assemblée. Accepté

Point 3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2010

La présidente demande aux membres s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2010. La présidente n'en n'a pas fait la lecture car il avait été suggéré par les membres à la dernière rencontre du CA de l'inclure dans le bulletin de mai, en plus de la convocation à l'assemblée annuelle 2011 et la proposition de modification au règlement No 1. Notre objectif était que tous les membres puissent prendre connaissance de ces documents en toute quiétude et les commenter lors des pourparlers de l'assemblée générale 2011. La présidente a demandé aux membres présents s'ils en avaient pris connaissances et s'il y avait des commentaires sur le procès-verbal 2010. Aucune correction ou ajout n'ayant été apporté par les membres de l'assemblée, la présidente a suggéré l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Résolution : Il est proposé par Roland Pomerleau #66, appuyée par Gaston Vachon #83 l'acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale 2010. Accepté à unanimité.

Point 4. Rapport de la présidente

Pierrette Vachon-L'Heureux a présenté son rapport :

- a) Elle souligne la belle présentation du Bulletin par Cécile et la remercie pour son beau travail.
- b) Elle nous fait savoir que notre association est très bien vue auprès de la Fédération des familles souches du Québec.
- c) Elle souligne le beau et laborieux travail accompli par Francine pour l'organisation de notre kiosque aux Fêtes de la N.F.
- d) Nous rappelle l'évènement qui se déroulera le 18 septembre 2011 à la paroisse de la Nativité de Notre-Dame à Beauport, lors du transfert au cimetière, des restes des sépultures, dont possiblement celle de notre ancêtre Paul Vachon, retrouvées sous les fondations de l'église.
- e) Le conseil d'administration a tenu 3 assemblées au cours de l'année, une première lors du rassemblement à St-Eustache en 2010 et 2 au Restaurant de Madrid à Drummondville.
- f) À l'occasion du Salon des familles souches du Québec, en février dernier, notre association était représentée. Merci aux membres qui ont contribué au succès de cet évènement.

La copie intégrale de son rapport se trouve à l'annexe A (page 10 de ce procès-verbal) que vous pourrez consulter lors de l'assemblée générale du 22 juillet 2012.

Point 5. Rapport du trésorier

Le trésorier Éric Pomerleau a présenté la situation financière de l'Association. Il a expliqué que les états financiers à la fin de l'année 2010 dénotaient un total de 10644,92 \$ soit un déficit d'opération de 106,42 \$ par rapport aux états financiers de la fin de l'année précédente. Il explique que les avoirs de l'association sont ainsi : en espèces 9040,57 \$ et un inventaire de biens évalué à 1604,35 \$. Il a aussi donné les détails des recettes et des déboursés ainsi que les avoirs de l'association en date du 30 juillet 2011 et il note aujourd'hui un déficit de 906,76 \$. Il ajoute qu'il prévoit au 31 décembre 2011, un excédent de 88 \$.

Le rapport du trésorier a été proposé pour adoption par Gaëtan Vachon membre numéro 165 et secondé par Léandre Vachon numéro 59.

La copie du rapport se trouve à l'annexe B (dernière page de ce procès-verbal).

Point 6. Rapport du registraire

Léandre Vachon nous a présenté la situation du registrariat pour la période en cours :

En date du 31 juillet 2011 nous comptons 150 membres, répartis comme suivant:

•Membre à vie	1
•Membres réguliers	136
•Membres conjoints	22

Il ajoute qu'en septembre 2010 nous avons 160 membres et qu'en septembre 2009 nous comptons 171 membres Ces statistiques démontrent une diminution récurrente d'année en année. Il termine en exhortant les membres de l'aider à faire du recrutement.

Point 7. *Rapport de l'éditrice du bulletin*

Tout d'abord je tiens à vous exprimer le regret de ne pas pouvoir être avec vous tous aujourd'hui. C'est mon amie Apolline Richard qui vous fera la lecture de mon rapport.

Depuis notre assemblée annuelle 2010 à St-Eustache, vous avez reçu trois bulletins Le Copechagnière. Plusieurs des textes et reportages vous ont certainement intéressés.

Vous pouvez trouver dans celui d'octobre 2010, des photos et des témoignages des invités à ces retrouvailles. La question de Claude Vachon sur le véritable nom de la mère de notre ancêtre Paul Vachon fut l'objet de plusieurs réponses documentées. La conclusion venait dans le bulletin de février 2011 : dorénavant, nous la nommons Sapience Rabeau.

Vous avez pu lire dans vos bulletins des extraits de l'album de famille de Sœur Thérèse Vachon native de Oak Lake, au Manitoba : le voyage de noces bien original de ses parents et son autobiographie. Nous y voyons aussi l'aventure des fondateurs des petits gâteaux Vachon, le couple Rose-Anna Giroux et Joseph-Arcade Vachon.

Carole Vachon, sœur de Jocelyne, secrétaire de notre Association vous a fait connaître ses parents et grands-parents; Oliva Vachon nous a fourni un reportage de son voyage en France à la découverte de ses ancêtres avec des photos pertinentes; Jean-Claude Pomerleau nous a parlé de sa grand-mère Adeline Giguère-Vachon. Pour souligner le quinzième anniversaire de notre association, vous avez pu lire les circonstances et l'historique de sa fondation par un des membres fondateurs : Francine Vachon.

Lors de notre dernière réunion du CA, les membres ont suggéré d'inclure dans le bulletin, en plus de la convocation à l'assemblée annuelle 2011, le procès-verbal de l'assemblée annuelle 2010 et la proposition de modification au règlement no 1. Notre objectif était que tous les membres puissent prendre connaissance de ces documents en toute quiétude et les commenter lors des pourparlers d'aujourd'hui.

Vos commentaires, écrits, témoignages, photos, annonces sont sollicités. C'est votre bulletin, votre contribution ajoutera de l'intérêt pour tous.

Cécile L. Pomerleau

Point8. *Rapport du webmestre*

Jacques Pomerleau étant absent, Léandre Vachon a fait la lecture du rapport du webmestre:

Voici donc le rapport du webmestre pour les derniers 12 mois, depuis le rassemblement du mois d'août 2010.

Paiement:

-Le 13 septembre 2010, Léandre Vachon a renouvelé notre nom de domaine pour un total de 6 ans, c'est dire pour deux périodes de trois années chacune à 40,14 \$ soit un total de 80,28 \$.

-Le 10 novembre 2010, Léandre Vachon a renouvelé notre hébergement sur le serveur pour une année, au cout de 100 \$.

Ajouts au site:

-Annonce de l'émission sur les Vachon au canal Historia. **(suite page 17)**

Association des descendants de Paul Vachon
(familles Vachon et Pomerleau)

Cordiale invitation

Rassemblement annuel dimanche 22 juillet 2012, 10 h

*Édifice Taschereau, salle La Joseloise
161, Côte Taschereau, Saint-Joseph-de-Beauce*

Notre association tient à souligner le 275^e anniversaire de la fondation de Saint-Joseph, paroisse-mère de la Beauce. Noël Vachon, petit-fils de l'ancêtre Paul, a ouvert ces terres avec dix autres pionniers. C'est donc un événement à ne pas manquer. Vous y êtes cordialement invités, ainsi que vos parents et amis.

Comme il s'agit de la fin de semaine la plus intense de ces fêtes, nous vous conseillons d'arriver tôt afin de profiter d'un stationnement gratuit sur le terrain de l'immeuble ou sur la rue. Plus tard, la police recueillera 5 \$ par voiture, somme qui servira à financer des activités pour les jeunes. C'est une belle cause.

Nous vous attendons dans la joie et la bonne humeur.

PROGRAMME

9 h 00 Messe (activité libre) À partir de notre salle, une courte marche. Très belle église.

10 h 00 Accueil et inscription

10 h 30 Assemblée générale

11 h 30 Dîner

Tirage de prix de présence

13 h 00 Départ du défilé (en cas de pluie, nous pouvons tout voir de la salle)

14 h 00 ou 14 h 15: Fin du défilé

Activité généalogique présentée par Monsieur Léandre Vachon : Venez identifier le site des terres ancestrales de Saint-Joseph et Sainte-Marie

16 h 30 Fin du rassemblement

Spectacle sous chapiteau pour celles et ceux qui le désirent

A

CONVOCATION

Par la présente, les membres en règle de
l'Association des descendants de Paul Vachon
sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra
le 22 juillet 2012 à 10 h à la salle La Joseloise,
165 boulevard Taschereau à Saint-Joseph de Beauce
418 397-6132

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée annuelle
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2011
4. Rapport de la présidente
5. Rapport du trésorier
6. Rapport du registraire
7. Rapport de l'éditrice du bulletin *Le Copechenière*
8. Rapport du webmestre
9. Élection pour la présidence et le secrétariat des élections
10. Élections
11. Questions des membres
12. Divers
 - Activités de la journée
 - Remerciements à l'ancien registraire
13. Levée de l'assemblée

B

Lieux de notre rencontre



**Édifice Taschereau, Saint-Joseph de
Beauce**



Salle La Joseloise

Formulaire d'inscription

Nom: _____ Membre No: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____ Courriel: _____

Préinscription (date limite lundi 2 juillet 2012) nombre de personnes :

membres _____ X 27 \$ = _____
enfants moins de 12 ans: _____ X 23 \$ = _____
non membres: _____ X 35 \$ = _____
enfants moins de 12 ans: _____ X 30 \$ = _____
TOTAL: _____

Inscription (du 3 juillet 2012 au 13 juillet) nombre de personnes :

membres et non membres: _____ X 35 \$ = _____
enfants moins de 12 ans: _____ X 30 \$ = _____
TOTAL: _____

Veillez inscrire ici et sur une autre feuille au besoin, les noms et les coordonnées des personnes qui vous accompagneront :

1-Nom: _____ Téléphone: _____
Adresse: _____

2-Nom: _____ : Téléphone: _____
Adresse: _____

D

(voici la suite du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2011)

-Annonce du rassemblement de 2011.

-Mise à jour du conseil d'administration 2010 - 2011

-Ajout de 4 lignées dans la section généalogie.

-Ajout du lien réciproque vers Pomerleau Web Works, du Minnesota.

-Ajout des anciens bulletins jusqu'en 2002 inclusivement.

Ceux-ci étaient plus longs à faire, puisqu'ils devaient être retapés à la main.

Les prochains, à partir de 2003, seront plus rapides puisqu'ils sont déjà disponibles en format Word pour la plupart des articles.

À faire:

J'ai tenté de mettre en ligne les photos du rassemblement estival de 2010, mais sans succès. Les photos sont sur le serveur, mais je ne suis pas arrivé à les faire afficher. J'y reviendrai. Pour mettre à jour le logiciel sur le serveur, il n'y a pas d'outil de mise-à-jour automatique. Il faudrait copier-coller tous le contenu une page à la fois. Cette mise à jour permettrait de mieux contrôler les accès exclusifs aux membres, comme les articles des anciens bulletins, et une base de données généalogique en ligne, par exemple.

Merci,

Jacques Pomerleau, webmestre

Point 9. Amendements proposés au Règlement no1

Francine Vachon, à la suite des explications de la marche à suivre pour modifier nos règlements, a proposé les amendements suivants à être adopté par les membres en une seule résolution :

10,10 Registraire. Le registraire est chargé de tenir le répertoire des membres, de transmettre à chacun sa carte de membre et de leur adresser leur avis de renouvellement de cotisation au moins un mois avant échéance. Il doit également répertorier tous les descendants de Paul Vachon en Amérique et les inviter à devenir membres de l'Association.

Biffer la dernière phrase de l'article: « *Il doit également répertorier tous les descendants de Paul Vachon en Amérique et les inviter à devenir membre de l'Association.* »

10,11 Archiviste-généalogiste. L'archiviste-généalogiste est le seul officier nommé par le conseil d'administration sans droit de vote. Il est responsable de la confection du dictionnaire généalogique, de la base de données et de la rédaction de l'histoire de la famille. Il voit à recueillir tous les documents, films, photos, découpures de journaux, etc. qui constituent les archives de l'Association, voit à leur classement et les dépose en lieu sûr, éventuellement aux Archives Nationales du Québec ou à tout endroit choisi par le conseil d'administration.

Remplacer par:

L'archiviste-généalogiste est le seul officier nommé par le conseil d'administration sans droit de vote. Ses connaissances généalogiques ou son intérêt pour le sujet sont les seuls critères de sélection pour ce poste. Il voit à recueillir tous les documents, films, photos, découpures de journaux, etc. qui constituent les archives de l'Association, voit à leur classement et les dépose en lieu sûr, éventuellement aux Archives Nationales du Québec ou à tout endroit choisi par le conseil d'administration. Il est responsable de la confection du dictionnaire généalogique et de la banque de données. Dans la mesure du possible, il voit à faciliter la rédaction de l'histoire de nos ancêtres et de leurs descendants et s'assure de la véracité des

informations publiées. L'Association des descendants de Paul Vachon et l'archiviste généalogiste ne sont pas responsables de ce qui est publié par d'autres auteurs.

11,04 Membres réguliers. Toute personne peut devenir membre en adressant sa demande à l'Association, pourvu qu'elle soit intéressée à promouvoir les objectifs de l'Association, qu'elle soit acceptée par le conseil d'administration et qu'elle paie la cotisation annuelle en vigueur.

Biffer le reste de l'article.

Voici le reste de cet article :

« en vigueur », remplace « *fixée à dix (10) dollars* ».

Le texte à enlever : *Cette cotisation peut inclure le conjoint et les enfants de moins de dix-huit (18) ans qui demeurent à la maison. Dans ce cas la correspondance est envoyée en un seul exemplaire à la même adresse.*

Suite à un débat animé concernant les mots < sans droit de vote > dans l'article 10,11, il a été résolu par un vote majoritaire des membres de l'assemblée, Francine Vachon ayant demandé de consigner sa dissidence au procès verbal de cette assemblée, que les amendements soient adoptés en biffant les mots < sans droit de vote > du texte de l'article 10,11.

Par souci de clarté, les amendements au règlement général numéro 1 tel que adoptés par un vote majoritaire des membres de l'assemblée suivent :

10,10 **Registraire**. Le registraire est chargé de tenir le répertoire des membres, de transmettre à chacun sa carte de membre et de leur adresser leur avis de renouvellement de cotisation au moins un mois avant échéance.

10,11 **L'archiviste-généalogiste**. L'archiviste-généalogiste est le seul officier nommé par le conseil d'administration. Ses connaissances généalogiques ou son intérêt pour le sujet sont les seuls critères de sélection pour ce poste. Il voit à recueillir tous les documents, films, photos, découpures de journaux, etc. qui constituent les archives de l'Association, voit à leur classement et les dépose en lieu sûr, éventuellement aux Archives Nationales du Québec ou à tout endroit choisi par le conseil d'administration. Il est responsable de la confection du dictionnaire généalogique et de la banque de données. Dans la mesure du possible, il voit à faciliter la rédaction de l'histoire de nos ancêtres et de leurs descendants et s'assure de la véracité des informations publiées. L'Association des descendants de Paul Vachon et l'archiviste généalogiste ne sont pas responsables de ce qui est publié par d'autres auteurs.

11,04 **Membres réguliers**. Toute personne peut devenir membre en adressant sa demande à l'Association, pourvu qu'elle soit intéressée à promouvoir les objectifs de l'Association, qu'elle soit acceptée par le conseil d'administration et qu'elle paie la cotisation annuelle en vigueur.

Point 10. Nomination d'une personne pour gérer les mises en candidatures et une élection possible selon le point 7 du règlement général no 1

La présidente mentionne qu'il est de mise de nommer un président(e) et un(e) secrétaire d'élection.

Résolution : Il est proposé par Léandre Vachon #59 et appuyée par Gaétan Vachon #165 que Roland Pomerleau agisse comme président d'élection.

Résolution : La présidente propose Francine Vachon comme secrétaire d'élection. La proposition fut appuyée par Léandre Vachon #59 et accepté à l'unanimité.

11. Élections

Roland Pomerleau explique que le conseil d'administration se compose de neuf membres qui sont nommés pour une période de deux ans. Cette année les quatre membres dont le mandat se termine sont : Pierrette Vachon-L'Heureux, Léandre Vachon, Cécile Lapierre Pomerleau et Apolline Richard. Il ajoute qu'il y avait au conseil d'administration deux postes de vacant qui doivent aussi être comblés. Il ajoute que les personnes dont le mandat de termine peuvent être remises en nomination tout comme tout autre membre peut aussi être mis en nomination. Il mentionne que ce sera toutes des nominations individuelles.

a. Roland Pomerleau ouvre la période des mises en candidatures :

Pierrette Vachon-L'Heureux est proposée par Jeannine Vachon #252 et appuyée par Gaétan Vachon #165;

Léandre Vachon est proposé par Julienne Vachon #65 et appuyée par Gaston Vachon #83; Cécile L. Pomerleau est proposée par Gaétan Vachon #165 et appuyée par Julienne Vachon #65;

Apolline Richard est proposée par Éric Pomerleau #74 et appuyée par René Vachon #180; Gaétan Vachon est proposé par Francine Vachon #3 et appuyé par René Vachon #180. René Vachon est proposé par Francine Vachon #3 et appuyé par Gaétan Vachon #165.

N'ayant pas reçu d'autre nomination le président d'élection déclare la période de nomination terminée.

b. Le président d'élection explique qu'il va maintenant demandé aux personnes proposées si elles acceptent, en débutant par l'ordre inverse :

Le président s'informe auprès de René Vachon et Gaétan Vachon refusent. Le président s'informe individuellement auprès d'Apolline Richard, Léandre Vachon et Pierrette Vachon-L'Heureux qui ont accepté. Le président ajoute que Cécile Lapierre Pomerleau avait déjà signifié par écrit qu'elle acceptait. Roland Pomerleau déclare élus les quatre candidats qui ont accepté;

c. Gaétan Vachon #165 propose que les membres du Conseil d'Administration essayent de combler les 2 postes vacants. Il fut appuyé par Gaston Vachon #83. La proposition fut acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée;

d. Le président d'élection M. Roland Pomerleau déclare la période d'élection terminée.

Point 12. Période de questions des membres.

Les membres de l'assemblée n'ont pas soulevé de point ou fait de commentaire.

Point 13. Divers

La présidente Pierrette Vachon-L'Heureux explique qu'à la suite de l'ajournement de l'assemblée Francine Vachon nous donnera les détails d'organisation pour le reste des activités de la journée.

Point 13. Levée de l'assemblée

La présidente a déclaré la levée de l'assemblée générale annuelle à 15 h 02

Annexe B à l'AGA-30-juillet-2011

SITUATION FINANCIÈRE DE					
l'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON					
(familles Vachon et Pomerleau)					
Rassemblement annuel le 30 juillet 2011 à Lévis					
	2011 ^P	2011-07-31	2010	2009	2008
Recettes					
Cotisations des membres	2 500,00	1 091,00	2 383,00	2 476,73	2 465,00
Ventes d'articles de promotion et tirage	600,00	119,50	487,00	774,00	680,62
Rassemblements annuels et brunchs	2 000,00	0,00	2 901,00	1 507,14	955,00
Intérêts du placement chez ING direct	120,00	43,01	126,94	162,97	174,75
Publicité et Dons	100,00	100,00	52,50	0,00	29,00
Total des recettes au 31 décembre	5 320,00	1 353,51	5 950,44	4 920,84	4 304,37
Déboursés					
Bulletin, secrétariat et registrariat					
Bulletin Le Copechagnière	1 535,00	1 023,22	1 435,46	1 594,36	1 353,86
Secrétariat	10,00	5,01	67,38	0,00	3,10
Registrariat et trésorerie	100,00	28,43	299,77	317,65	169,49
Recrutement et Sections régionales	75,00	61,37	0,00	11,78	230,63
Total	1 720,00	1 118,03	1 802,61	1 923,79	1 757,08
Kiosques et Congrès	750,00	609,73	615,85	525,74	928,36
Rassemblements annuels & divers	2 000,00	72,43	2 855,03	919,95	1 264,61
Articles de promotion	250,00	220,00	240,32	214,99	198,89
Cotisations F.F.S.Q., assurances	300,00	217,54	257,82	253,00	210,54
Incorporation (charte)	32,00	0,00	32,00	32,00	32,00
Site Internet	115,00	0,00	182,57	111,27	99,96
Frais à la Caisse populaire	65,00	22,54	70,66	35,36	17,74
Total des déboursés au 31 décembre	5 232,00	2 260,27	6 056,86	4 016,10	4 509,18
Excédent des recettes sur les déboursés	88,00	-906,76	-106,42	904,74	-204,81
Avoirs					
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	815,95	840,70	1 855,59	3 793,92	2 092,57
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez ING direct	7 118,02	7 041,03	6 998,02	5 371,08	6 208,11
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	265,89	265,89	215,61	186,64	180,22
Inventaire incluant articles de bureau et équipement ¹	1 570,70	1 570,70	1 570,70	1 604,35	1 818,90
Total de l'avoir au 31 décembre	9 775,56	9 723,32	10 644,92	10 960,99	10 304,80
P : prévision					
¹ : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.					
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.					



**Moulin de la Chevrotière,
Deschambeault**

Les Moulins à eau ou à vent faisant farine

Instruments de survie pour nos ancêtres

Par Cécile L. Pomerleau

Comment organiser sa vie à des milliers de kilomètres de sa patrie, ayant traversé un grand océan pour se retrouver près d'un fleuve, en pleine forêt de la Nouvelle-France ? Il faut se loger, se nourrir, se vêtir, se garder bien au chaud durant la saison hivernale.

Il ne fallait pas compter sur des commerces bien remplis encore moins la livraison à domicile. Les bateaux apportaient bien quelques denrées, semences, outils, animaux, mais trop peu pour tous les gens durant toute l'année. Pour se procurer les biens essentiels à leur survie, ces aventuriers(es) devaient déployer des trésors d'imagination et de débrouillardise : coupe du bois, menuiserie, confection d'outils, maçonnerie, taille de pierres, cordonnerie, fabrication de chandelles, tissage, tricot, chasse et pêche, jardinage, soins des animaux, culture de céréales, etc.

Pour se loger, la forêt offrait le matériau principal. Plusieurs construisaient leur maison en bois ronds. Les premières semences se faisaient souvent entre les souches des arbres abattus. Le gibier et le poisson étaient abondants.

Je veux vous parler ici *des moulins à farine*, la façon pour nos ancêtres de se procurer l'ingrédient essentiel à la fabrication du pain et des pâtisseries.

Pour établir les hommes et familles qu'ils recrutaient, les seigneurs morcelaient leur domaine. Le plus tôt possible, ils bâtissaient un manoir avec dépendances et un moulin à farine dit banal¹, soit un moulin à eau ou un moulin à vent pour moudre les céréales en farine, son et moulée. Il devait aussi loger le meunier, souvent dans une partie du moulin.

Robert Giffard, seigneur de Beauport, fit construire un premier moulin banal en 1637 sur le ruisseau DuBuisson et un autre en 1659 à l'embouchure de la rivière Beauport.

Les moulins ont joué un rôle très important dans le mouvement d'expansion de la colonie. Dès 1666, on comptait, lors du recensement de la Nouvelle-France, onze moulins à eau pour une population de 4000 âmes. En 1667, un arrêt du Conseil souverain fixe le mouturage à la quatorzième portion qui revenait au seigneur. À cette époque, les céréales étaient calculées en minot. Le minot est l'unité de mesure des matières sèches comme le grain. Un minot équivalait à 3,9 litres environ.

¹ banal : les tenanciers de la seigneurie étaient tenus de faire usage du bien public appartenant au seigneur. Moulin banal, pressoir banal, cribleur banal.

Deux choses étaient essentielles pour un bon moulin à farine : une force motrice, eau ou vent et de bonnes meules qui au début venaient de France.

-Les moulins mus par l'énergie hydraulique étaient munis d'une roue à aubes. Placée verticalement, cette roue était alimentée à l'aide d'une auge la reliant au cours d'eau rapide, ce qui la faisait tourner continuellement et produisait la motricité nécessaire. Avec le temps cependant, la roue à godets remplaça la roue à aubes et ensuite ce fut la turbine.



Roue à aubes



Auge et roue



Roue à godets

-Pour les moulins à vent si spectaculaires, ce sont les ailes que la brise faisait tourner et qui procuraient la force motrice pour actionner les meules tournantes. Les éoliennes installées maintenant sont sur ce principe.



Moulin Bourg, St-Grégoire de Bécancour. 3 étages



Moulin Fleming, Montréal. 5 étages

Travail artisanal

-Le battage des céréales

Avant de porter le grain au moulin, il fallait d'abord le battre pour séparer le grain des épis. Durant plusieurs années, le battage se faisait à la main en frappant les gerbes de céréales avec un fléau², afin de séparer les grains de la paille. Deux ou plusieurs batteurs frappaient, comme en une danse, les têtes de céréales à tour de rôle avec un fléau, ce qui prenait beaucoup d'énergie et d'habileté. La paille servait pour recouvrir les toits des dépendances ou pour le soin des animaux. Le grain était mis en sac.

-Le vannage des céréales

Par une journée de bon vent, il fallait ensuite vanner le grain : enlever la bale, tous brins de paille, poussières et menus déchets. D'une bonne hauteur, le vaneur verse doucement les céréales dans un contenant mis au sol. Les grains se déchargent graduellement des impuretés légères qui s'élèvent en tourbillon dans la brise. Il reprendra ce manège jusqu'à ce qu'il soit satisfait de la pureté du grain qui sera mis dans des sacs.

-La mouture des céréales

Le maître de la maison peut alors aller faire moudre les céréales au moulin. Il tient à s'y rendre lui-même et à demeurer sur place pour être certain de rapporter la farine de son propre blé. Souvent le meunier travaillait aussi la nuit :

Meunier tu dors, ton moulin bat trop vite, Meunier tu dors ton moulin bat trop fort...

De retour à la maison, toute la maisonnée aimait constater la qualité de la farine : sa couleur et sa texture. La bonne farine fera du meilleur pain et de délicieux desserts.

Évolution et inventions

En 1685, on note 41 moulins pour une population de 11,000 personnes seulement. Le nombre de moulins suivait la même courbe que la population et leur évolution était aussi reliée très étroitement avec l'activité économique de la colonie. En 1750, on retrouvait 150 moulins à farine dont un bon nombre de ceux-ci exportaient leur produit dans d'autres pays. Au milieu du XIXe siècle, on voyait en moyenne un ou deux moulins par village.

Vers 1732, des cribles furent installés dans les moulins, ce qui remplaçait la tâche de vanner les céréales. Grâce à ces cribles cylindriques, les grains portés au moulin après le battage pouvaient être épurés de toute poussière et mauvaises graines.

Plus tard, fut inventée la 'batteuse' dont l'organe principal est constitué par un batteur cylindrique tournant, entouré d'une grille fixe, le contre-batteur. Les gerbes sont engagées entre les deux pièces et on peut voir sortir le grain par un orifice et la paille par un autre. La batteuse remplaça avantageusement le battage avec les fléaux³.

La première moitié du XIXe siècle verra un grand nombre d'innovations quant au rendement des moulins. L'américain Oliver Evans apportera des perfectionnements considérables, entre autres, au niveau des cribleurs et des élévateurs qui accroîtront la productivité des moulins. Le français Fourneyron invente en 1867, la turbine. Celle-ci, plus petite que la roue à godets, a l'avantage de fournir beaucoup plus d'énergie avec un moindre débit. Introduite au Canada en 1840, elle connaîtra une expansion considérable parmi les moulins du Québec.

² Instrument formé d'un manche et d'un battoir en bois, reliés par des courroies, utilisé pour battre les céréales

³ Personnellement, je me souviens d'avoir vu fonctionner une batteuse. Elle était actionnée par un moteur à essence. Elle appartenait à notre voisin qui faisait le battage de tous les cultivateurs du rang.

L'avancement des techniques eut cependant un autre effet puisqu'elle permit aux moulins du Québec de diversifier leur production.

Finalement, l'avènement des engins à vapeur, des moteurs à combustion modifia les moyens de produire la farine. Il devint pratiquement impossible pour les moulins de concurrencer les grosses meuneries. L'introduction de nouvelles sources d'énergie et l'instauration d'industries à fort rendement accélérèrent l'abandon graduel des moulins à eau et à vent.

De cette époque des moulins de la Nouvelle-France, il ne reste bien souvent que des souvenirs, quelques constructions riches de mémoire, des vieilles pierres qui parlent encore et qui nous disent que ces moulins étaient avant tout des lieux de vie, des instruments précieux pour la survie de nos ancêtres.

On a préservé de la destruction, 77 moulins à eau à faire farine au Québec (il serait trop long d'en faire la liste ici) Je vous donne la liste des 18 moulins à vent.

Noms et détails des **18 moulins à vent anciens** que vous pouvez voir au Québec.

No	Localisation	Nom	Date	MCCCF ⁴	Ailes	Méc.	Public	Notes
1	Bécancour	Bourg	1808	1957	oui	non	oui	Reconstruit en 1993
2	Cap-Saint-Ignace	Vincelotte	1690	1965	non	non	non	
3	Châteauguay	Île Saint-Bernard	1686	non	non	non	non	Oratoire depuis 1865.
4	Contrecoeur	Chaput	1742	1983	non	non ¹	non ²	Parc municipal
5	Grondines	des Hospitalières	1674	1984	non	non	oui	
6	Île d'Orléans	Poulin	1841	non	non	non	non	Nécessite une intervention urgente.
7	Île-aux-Coudres	Desgagnés	1836	1962	oui	oui	oui	Fait de la farine
8	Montréal	Pointe-aux-Trembles	1719 ⁴	1983	oui	non	non	Restauré en 2007
9	Montréal	Fleming	1827	1983	oui	non	oui	Restauré en 1990
10	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Pointe-du-Moulin	1707-1708	1977	oui	oui	oui	Parc provincial
11	Pointe-Claire	des Sulpiciens	1709	1983	oui	non	non	Projet de restauration
12	Québec	de l'Hôpital général	1730	1965	non	non	non	
13	Repentigny	Grenier , aussi Lebeau	1820	1975	oui	oui	oui	Restauré en 2006
14	Repentigny	Antoine-Jetté , aussi Séguin	1823	1976	non	oui	non	
15	Senneville	de Pointe-Abbott	1686	non	non	non	non	Résidence privée
16	Trois-Rivières	de la Commune	1781	1961	non	non	non	Relocalisé en 1974. Projet de restauration
17	Verchères	Dansereau , aussi Choquette	c1822	1975	oui	oui	non ⁵	
18	Verchères	Madeleine-de-Verchères	c1730	1983	non	non	oui	Restauré en 1991

⁴ MCCCF : Classement comme bien culturel par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Heureusement, quelques moulins à farine furent entretenus et rénovés. Ils ont des missions très diversifiées : musée, restaurant, chalet de parc, habitation, etc. Un petit nombre ont conservé leur première mission : moudre le grain en farine dont le moulin Légaré et le moulin du Petit Pré.



Le moulin Légaré de St-Eustache

Ce moulin seigneurial, construit en 1762 sur les rives escarpées de la rivière du Chêne, est le plus ancien moulin mu par la force de l'eau et encore actif au Canada. Il fut un des rares bâtiments épargné lors de la terrible « nuit rouge » du 14 décembre 1836 durant laquelle les soldats du général John Colborne incendièrent le village pour se venger de la résistance des 150 « rebelles » francophones, dirigés par J. Olivier Chénier.

Depuis sa construction, il a toujours fonctionné. Mu par une turbine, il possède deux paires de meules, une pour le blé et une pour le sarrasin, toutes les deux sont opérationnelles. Autour du moulin, s'organise des fêtes, le Festival de la galette et le festival des Arts en Fête.



Le moulin des Jésuites de Charlesbourg, Québec

Vers les années 1740, Les Jésuites entreprennent au cœur du Trait-Carré de Charlesbourg, la construction d'un moulin banal faisant farine. Ce moulin, appelé Le Moulin des Jésuites, joua un rôle important sur le plan économique, mais en 1800, il devient la propriété de l'État et on le loue à des meuniers. En 1854, dès l'abolition du régime

seigneurial, le moulin appartient à plusieurs compagnies privées.

En 1982, la ville de Charlesbourg en fait l'acquisition. Aujourd'hui, ce Moulin des Jésuites est un centre d'interprétation historique. Des visites commentées, des expositions et des activités pour tous les âges y sont offertes.



Moulin du Petit Pré, Château-Richer

Ce moulin à farine qui utilise une grande roue à godets pour entraîner les meules de pierres, fut construit en 1695 par Monseigneur François de Laval.

Aujourd'hui restauré, le moulin continue de moudre le grain comme nos ancêtres le faisaient en plus de vous offrir plusieurs autres services dans un décor champêtre.

Renseignements Activités récentes et futures

Assemblée générale annuelle, dimanche le 22 juillet 2012 (voir pages centrales)

Visites possibles durant votre séjour en Beauce

-Les **emplacements des lots de nos ancêtres** suite aux explications de Léandre Vachon.

-À Sainte-Marie de Beauce, le **Musée de l'aviation des frères Vachon**, 640 rue Notre-Dame Sud, G6E 2W4, tél. 418 387-7221. Dimanche le 22 : ouvert de 13 h à 16 h. Samedi : 10 h à 16 h.

-Aussi à Sainte-Marie, la **maison de M. Doris Lussier, (le Père Gédéon)** Les 2 pour 10 \$

-Toujours à Ste-Marie, la **maison des fondateurs des petits Gâteaux Vachon** 383, rue de la Coopérative, tél. 418 387-4052 ; ouvert tous les jours de 9 h à 16 h. Prix 7 \$

Quelques lieux d'hébergement à et aux alentours de Saint-Joseph de Beauce

Saint-Joseph : Motel Bellevue 418 397-6132; Le Journal : 418 397-4052

Sainte-Marie : Motel La Différence 418 387-7835; Motel Invitation 418 387-7800

Saint-Georges : Le Goergesville 418 227-3000; Motel Charles 418 228-9755

Confort Inn 418 227-1277

Une Erreur s'est glissée dans la lignée de la famille de Pierre Pomerleau, oct. 2011. La date du mariage de Louis Vachon dit Pomerleau et Suzanne Lambert dit Champagne est **le 27 janvier 1784**. Lignée en page 7

TABLE DES MATIÈRES

Page 2	: Mot de la présidente
Page 3	: Cordiale bienvenue aux nouveaux membres et au nouveau registraire : de l'Association, Maurice Vachon
Page 4-6	: Grande Alliance franco-amérindienne par Francine Vachon
Page 7-9	: Lignées : Pierre Pomerleau, Daniel Pomerleau et Bibiane Vachon
Page 10-12	: À lire : le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 2011
Page 13-16	: Invitation, convocation, formulaire d'inscription
Page 17-20	: suite : le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 2011
Page 21-25	: Les moulins à vent et à eau par Cécile L. Pomerleau
Page 26	: Renseignements et activités ; table des matières
Page 27	: Membres du Conseil d'Administration et utilités courantes.
Page 28	: Photographies de diverses sources.

Affaires et autres...

Conseil d'administration



**Cordiale Bienvenue
Aux nouveaux membres**

Voir page 3

Échelle de cotisation des membres :

un an : 20\$; deux ans : 38\$; trois ans : 55\$;

membres conjoints :

un an : 10\$; deux ans : 15\$; trois ans : 20\$.

**Recrutez de nouveaux membres parmi
vos parents et vous bénéficiez d'un
rabais de 5 \$ de rabais par personne
sur votre prochaine cotisation.**



**Pierrette Vachon- L'Heureux
Présidente**
1115, ave Marguerite-Bourgeois
Québec QC G1S 3Y1
418 687-0589

vachonlheureux@webnet.qc.ca



Francine Vachon Vice-présidente
385, rue Lockwell, app 420
Québec, QC G1R 5J6
418 522-8817

valpaga@sympatico.ca

Articles promotionnels



Éric Pomerleau, trésorier
1201, des Marguerites
St-Pierre-Ile-d'Orléans QC
G0A 4E0
418 995-0551
pomerleau@iquebec.com



Jocelyne Vachon, administratrice
749, Bord de l'Eau
Ste-Dorothée QC H7X 1W3
450 689-9030

jocelynevachon45@hotmail.com



Apolline Richard, secrétaire
108, rue Labrie-03
St-Eustache QC J7R 2R8
450 472 4469

apolline_r@hotmail.com



Léandre Vachon, généalogiste
1428, rue Bernier
St-Jean-sur-le-Richelieu
QC J2W 1G3
450 349-6141

lenvac@sympatico.ca



Maurice Vachon, registraire
445 rue du Ravin
La Malbaie, QC, G5A 3G7
418 202-0558

mauricevachon@videotron.ca



Cécile L. Pomerleau, éditrice
261, rue François-Séguin
Boucherville, QC J4B 1L6
450 449-7797

jcpomerleau32@gmail.com

Votre site Web

Textes, photos, messages à faire paraître sur le site web « Vachon-Pomerleau.org » communiquez avec votre webmestre : jacques.pomerleau@gmail.com

Votre bulletin

Ce bulletin est le vôtre. Votre collaboration est très appréciée. Faites parvenir vos textes et photos à l'adresse de l'éditrice dont vous voyez les coordonnées ci-haut.



Moulin à eau artisanal



**Au salon des familles souches 2012
Relève au registrariat : Maurice Vachon**



**Cabane à sucre sur les terres de notre
ancêtre Noël Vachon**



Église de St-Joseph de Beauce

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009

Postes Canada
Numération de la convention 40069967
de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Fédération des familles-souches du Québec
C.P. 10090, Succ. Ste-Foy (QC) G1T 2W2
IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE